



OFFRE PÉDAGOGIQUE HORS LES MURS

**INTERVENTION EN ÉTABLISSEMENT • INTERVENTION À
DISTANCE • VISITE VIRTUELLE • ATELIER PÉDAGOGIQUE •
ENQUÊTE MUSÉOGRAPHIQUE**



OPTION A : Intervention dans votre établissement (3h environ d'interactions)

Visite virtuelle de la maison (1h env.)

En classe, un médiateur présente la maison à l'aide de la visite virtuelle pour faire découvrir l'histoire de la Maison d'Izieu aux élèves.

Atelier thématique participatif (2h env.)

En complément de la visite, l'atelier participatif permet d'approfondir certaines thématiques. Nous avons sélectionné pour chaque type de public les ateliers pouvant être réalisés en établissement.

CM1, CM2, 6e et 5e

Parcours des familles

Stéréotypes, discriminations et droits de l'enfant

À partir de la 3e

Comment s'écrit l'histoire des enfants d'Izieu ?

Stéréotypes, préjugés et discriminations

Shoah et cinéma

De « la haine des Juifs » à la « Solution finale » (1933-1945)

Politique antisémite du gouvernement de Vichy et collaboration à la "solution finale"

Préparation au Concours National de la Résistance et de la Déportation

À partir de la terminale générale

Les enjeux du témoignage à travers le destin de Paul Niedermann

Justice et mémoire : les procès et la rafle d'Izieu (Nuremberg, Bourdon, Barbie)

Terminale spécialité HGGSP/HLP ou option DGEMC

Crimes de masse et justice internationale

► Voir le résumé de chaque thématique dans le document « offre pédagogique »



Le **médiateur** se déplace virtuellement dans la **maison où vit la colonie entre 1943 et 1944**, s'arrête sur certains **documents, dessins ou photographies**, et les **projette à l'écran** pour en discuter avec les élèves, **comme il le ferait lors d'une visite sur site**.

Visite virtuelle de la maison (1 à 2h env.)

En mode visio-conférence, un médiateur présente à distance l'histoire de la colonie à travers la visite virtuelle de la maison et répond aux questions des élèves.

**Accès à la visite virtuelle du musée (en autonomie)
+ Document pédagogique d'activité**

En découverte préalable du contexte ou en approfondissement a posteriori de la visite, cette **enquête muséographique** est à réaliser avec ou par les élèves, en parcourant librement le musée virtuel.

Accès valable jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Dossier ressources

Il comprend notamment des lettres et dessins ainsi qu'un document récapitulatif des idées recues concernant la colonie.

Chapitre 7

 Observe la chronologie du chapitre 7

Quel est le nom du premier procès d'après-guerre ?

Quand a-t-il lieu ?

Quels sont les 3 crimes pour lesquels les nazis sont jugés à Nuremberg ?

 Lis le télégramme rédigé par Klaus Barbie le 6 avril 1944.
Que t'apprend ce document sur la rafle d'Isère ?

Chapitre 8

 Trouve l'article de loi sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité.
A quelle date a-t-elle été votée en France ?

Qu'est-ce que l'imprescriptibilité ?

 Lis les informations sur le procès de Klaus Barbie.
Quelles sont les dates de son procès ?

Pour quel type de crime est-il jugé ?

Quel est le verdict du procès ? Quelle est la peine prononcée ?



TARIFS

Option A

250 € pour les établissements à moins de 70 km de la Maison d'Izieu
300 € pour les établissements à plus de 70 km de la Maison d'Izieu
Frais kilométriques et hébergement en sus (devis sur demande)

Option B

150 € par intervention

► **Prise en charge possible avec le Pass'Culture et/ou le Pass'Région sur demande auprès du service des réservations.**



PRÉREQUIS TECHNIQUES

- Un ordinateur
- Un grand écran
- Un micro et des enceintes connectés à l'ordinateur
- Une webcam tournée vers les élèves
- Une (très bonne) connexion à Internet



PRISE DE CONTACT ET COORDONNÉES

Un rendez-vous de 10 minutes en visio sera programmé en amont de la visite afin de préparer l'intervention (organisation et tests techniques).

Un second rendez-vous sera proposé a posteriori pour faire le point sur les activités.

Les demandes de réservation et d'informations complémentaires doivent être faites en ligne :

- via le [formulaire de réservation](#) (choisir parmi les offres HORS LES MURS)
- par mail : resagroupes@memorializieu.eu

Dans la limite des places disponibles